

essertinesinfo

BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

Editorial

MANGEZ BIEN, ACHETEZ LOCAL.

Les petits producteurs et commerçants existent autour de chez nous. En bref, vous pouvez manger local. Quels en sont les avantages ? Les aliments locaux sont frais et ont beaucoup moins de kilomètres de transport alimentaire. La nourriture locale favorise l'économie locale ainsi que plus d'argent pour le producteur, qui pourra le réinvestir localement dans la région. Les aliments frais sont plus sains, tout le monde le reconnaît. Il est prouvé que ceux qui sont transportés sur une longue distance ou stockés pendant un grand long moment, présenteront des nutriments plus dégradés.

Connaître vos producteurs locaux est une bonne chose pour tous. Echanger en direct est irremplaçable. Une belle occasion de développer une compréhension mutuelle. On apprend d'où vient la nourriture : plus on comprend et plus on a envie de soutenir son producteur local. Cela encourage aussi le producteur à produire la meilleure nourriture possible.

Les aliments surgelés, sont ceux où la part d'énergie de préparation, de conservation et de transport sont largement plus importants que les aliments frais ou transformés. Achetez local votre alimentation auprès des producteurs et des vendeurs locaux, vous contribuerez à réduire grandement votre impact sur l'environnement et à découvrir votre région.

-
JACQUES RUFER

ADRESSE DE LA RÉDACTION
RÉDACTION ESSERTINES-INFO
RUE DU MILIEU 7
1417 ESSERTINES/YVERDON
redaction@essertines-sur-yverdon.ch



Sandro Barbieri

Chacun a eu son moment de gloire durant la démonstration de danse contry.

Ambiance festive

ESSERTINES-SUR-YVERDON AVAIT UN AIR DE FAR WEST EN CE 28 JUIN À L'OCCASION DE LA 7^e ÉDITION DE LA FÊTE DU VILLAGE.

Normal car l'animation principale avait lieu sur le thème des danses country. Dans ce cadre, près de 35 personnes, de tous âges, ont participé préalablement à trois répétitions afin d'offrir un spectacle populaire le jour de la fête. Le club Happy Boots a enchaîné avec plusieurs démonstrations plus techniques.

A l'exception d'une petite averse, nous avons été gratifiés pour la 7^e fois consécutive d'une météo clémente, qui a largement contribué à répandre une ambiance conviviale et bon enfant dans la Grand-Rue. On nous annonçait pourtant jusqu'en milieu de journée un temps tempétueux, prévision qui a conduit certains exposants et une partie du public à renoncer à venir.

La fréquentation a tout de même été très bonne de la part de la population locale. Comme il se doit, la dernière partie de la fête s'est déroulée au caveau, tenu par la jeunesse et animé par l'orchestre Evasion, et s'est achevée tard dans la nuit ou (c'est selon) tôt le matin.

Nos remerciements pour leur participation et/ou leur précieuse contribution s'adressent aux sociétés locales (paysannes vaudoises, tir, jeunesse, gym et agenda 21), aux bénévoles, aux habitants de la Grand-Rue, aux sponsors et à la municipalité.

-
MICHEL COLLET

Au nom du comité d'organisation

Contrôle des habitants

Le contrôle des habitants des communes est destiné à fournir aux administrations publiques les renseignements dont elles ont besoin. Pour ce faire, le bureau communal vous rappelle quelques règles indispensables à la bonne tenue de son registre :

- lorsqu'un séjour de plus de trois mois est d'emblée prévisible, l'annonce se fera dans les huit jours qui suivent l'arrivée dans notre commune, au bureau communal, Rue du Milieu 7, Essertines
- les logeurs (propriétaires d'immeubles) sont tenus d'annoncer les

arrivées et les départs par les formulaires qu'ils peuvent obtenir auprès de leur gérance immobilière ou auprès de la commune

- les départs doivent également être annoncés, au plus tôt.
- résidence secondaire : dès que l'on réside plus de trois mois dans une commune, on doit s'y annoncer et fournir une attestation de domicile de la résidence principale .

En appliquant ces règles, le registre du contrôle des habitants peut être tenu à jour, ce dont nous vous remercions.

LES DICASTÈRES

PHILIPPE DIND
(municipal depuis 1992,
syndic depuis 2006)

Administration générale – finances –
aménagement du territoire et
environnement – affaires sociales

DIDIER PLANCHE
(municipal depuis 2006,
vice-syndic depuis 2014)

Eaux – Steps – déchets – employés
communaux (voirie)

ALAIN CASELLA
(municipal depuis 2006)

Police des constructions – protection
civile – place de sports

CHRISTIAN GONIN
(municipal depuis 2006)

Forêts – routes communales et che-
mins – éclairage public – domaines

ALEXANDRE GYGAX
(municipal depuis 2014)

Bâtiments communaux – cimetières
écoles – police

Fusion des communes

Après l'approbation de la Convention de fusion par les législatifs de nos huit communes le 16 juin dernier, c'est le 30 novembre prochain que les citoyennes et citoyens des communes actuelles de Bercher, Essertines-sur-Yverdon, Fey, Oppens, Orzens, Pailly, Rueyres et Vuarrens décideront s'ils acceptent la création de la Commune de Sauteruz. Sur la base d'un matériel de vote mettant en avant les avantages et les quelques inconvénients d'une administration commune à notre territoire (correspondant à la paroisse réformée actuelle et à l'ancien périmètre de l'Association Scolaire Intercommunale Bercher-Pailly), la population décidera souverainement le 30 novembre du destin politique de notre collectivité à partir du 1^{er} janvier 2017. Réservez d'ores et déjà le dimanche 2 novembre en fin de matinée: une manifestation destinée à l'ensemble de la population des 8 communes est prévue à La Grande Salle d'Essertines, avec apéro, repas, partie officielle avec un invité et débat sur les questions qui pourront se poser 4 semaines avant le vote. Une information détaillée vous sera envoyée ultérieurement par le Comité de Pilotage.

Carte d'identité

Comme annoncé dans le tous ménages du «Premier Août», les cartes d'identité ne peuvent plus être commandées au contrôle des habitants d'Essertines. Vous devez vous adresser à celui de Vuarrens qui est ouvert les mardis de 8h00 à 11h30 et de 17h30 à 19h30 et les jeudis matins de 8h00 à 11h00. Pour des renseignements, vous pouvez téléphoner pendant ces heures d'ouverture à Madame Brigitte Marendaz au 021 887 84 16.

Les passeports se font à Lausanne, au centre de biométrie, Voie du Chariot 3, 1014 Lausanne ou: www.biometrie.vd.ch.

Pour toutes questions liées à une demande de passeport vous pouvez appeler le 0800 01 1291 ou envoyer un courriel à info.passeport@vd.ch.

ASIRE

Une présentation de la future stratégie de l'ASIRE (Association scolaire intercommunale région Echallens) peut être consultée sur le site www.asire.ch, rubrique Vision 2020.

Cette présentation donne une vue d'ensemble de la future organisation du parascolaire, des transports, des infrastructures, des investissements et des coûts.

La municipalité espère que la rentrée scolaire s'est bien passée pour tous les enfants de la commune. Le municipal en charge de ce dossier (Alexandre Gygax) est à votre disposition pour plus d'informations.

Stationnement interdit

La municipalité se voit contrainte de rappeler la teneur de l'article 64 du règlement de police qui stipule : l'usage normal de la voie publique est principalement la circulation, soit le déplacement et le stationnement temporaire des véhicules et des piétons, ainsi que la conduite d'animaux qui ne peuvent être transportés. Nous constatons que certains véhicules stationnent systématiquement sur la voie publique, empêchant, pour certains, la visibilité pour la circulation. Aussi, nous vous remercions de remédier à cette problématique ou, de demander par écrit une autorisation à la municipalité de pouvoir stationner usuellement sur le domaine public.

Bienvenue

La municipalité est heureuse de vous présenter le nouvel employé communal, qui travaille depuis le mois de juin à 60%, lequel après les trois mois d'essai vient d'être engagé définitivement.

M. Sylvain Jacot est au bénéfice d'un CFC d'agriculteur, obtenu en 2007 et d'un CFC de réparateur automobile obtenu en 2003. Marié, papa de deux enfants, M. Jacot habite la commune. Les autorités lui souhaitent la bienvenue dans ses nouvelles activités.

Horaires du bureau

*Greffe municipale,
contrôle des habitants*

024 435 13 88

Lundi :

18h45 - 19h15 (heure d'hiver)

19h15 - 19h45 (heure d'été)

Mardi, mercredi et jeudi :

8h30 - 11h00

Boursière

024 435 19 83

Jeudi :

8h00 - 11h30

Compte rendu du dernier conseil communal

VEUILLEZ TROUVER CI-DESSOUS UN COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU DERNIER CONSEIL COMMUNAL.

EN BREF

SÉANCE DU 16 JUIN 2014

Présence

28 conseillers sur 30

Adoption de la convention de fusion

par 18 oui, 9 non et 1 abstention

Adoption des comptes 2013

Unanimité

Nominations légales

Unanimité

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

- Alexandre Gygax informe le conseil communal que la classe du collège d'Epautheyres sera fermée dès la rentrée scolaire de 2014, les classes du collège d'Essertines restant en fonction.
- Alain Casella informe que les travaux de la place de sport, y compris la rénovation des vestiaires et des douches, sont main-

tenant terminés, à la satisfaction de tous les utilisateurs.

- Didier Planche informe que suite à l'absence d'un des employés communaux accidenté en février et qui ne sera pas en mesure de reprendre son travail avant la fin de l'été, un poste d'employé communal a été mis au concours afin de sélectionner M. Charles Villard. C'est M. Sylvain Jacot, habitant de la commune, qui a été engagé à 60%.
- Christian Gonin informe que des pompiers volontaires sont recherchés, avis aux amateurs !
- Philippe Dind informe que le PGA (plan général d'affectation) en révision a été envoyé début avril pour le troisième examen complémentaire aux services de l'Etat. La municipalité a reçu le 24 mai dernier une information précisant que le dossier est bloqué, car le canton doit tenir compte des dispositions de l'ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire entrée en vigueur le 1^{er} mai. Un rendez-vous de travail a été fixé à la fin juin avec les services concernés à Lausanne.

DANS LA SÉANCE DU 16 JUIN 2014, LE CONSEIL COMMUNAL A :

- Adopté la convention de fusion entre les communes de Bercher, Essertines-sur-Yverdon, Fey, Oppens, Orzens, Pailly, Rueyres et Vuarrens
Par 18 oui, 9 non et 1 abstention.
- La présente convention, adoptée simultanément par les autorités délibérantes des huit communes fusionnantes, sera soumise simultanément à votation populaire dans chacune d'entre elles le dimanche 30 novembre prochain.
- Approuvé le préavis sur les comptes de l'exercice 2013 tel que présenté par la municipalité, avec un bénéfice de Frs 28'290.- porté en augmentation de capital.
- Approuvé l'annexe au préavis sur les comptes intitulé Rapport de gestion 2013
- Donné décharge à la municipalité de sa gestion financière pour l'année 2013.
A l'unanimité.

-
MARY-LUCE LE GLAUNEC

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL DU 1^{ER} JUILLET 2014 AU 30 JUIN 2015

Président : M. Yves COLLET

Vice-présidente : Mme Lauriane CHUARD

Secrétaire : Mme Mary-Luce LE GLAUNEC

Secrétaire-suppléant : M. Denis VILLARD

Scrutateurs (bureau) : Mme Muriel MOREL,

M. Yann SORDET

Premiers suppléants :

Mme Mélanie GONIN-CREPALDI,

M. Christophe DELAY

Seconds suppléants

M. Cédric BRAND, M. Sylvain JACOT

Commission de gestion

Mme Daisy LEHMANN, Mme Muriel

MOREL, M. Frédéric BAUER, M. Samuel

COLLET, M. Thierry JAQUIER

Suppléants comm. gestion

M. Philippe MOCCAND, M. Fabian ZADORY

Commission des finances

M. Thomas BLIESENER, M. Jean-Etienne

DUCRET, M. Pascal HENCHOZ

Suppléants comm. finances

Mme Mélanie GONIN-CREPALDI,

M. Paul-André KILCHENMANN

Commissions permanentes (délégués

nommés pour toute la durée de la législature)

Délégués à l'amenée d'eau de l'association

La Menthue : M. Christophe BLANCHARD,

M. Jean-Etienne DUCRET

ASIRE (Association Scolaire

Intercommunale Région Echallens)

Déléguée : Mme Marylin BRAND

Suppléante : Mme Mélanie GONIN-CREPALDI

Commission de recours : Mme Marylin BRAND

(LIC RSV 9.7) : M. Frédéric BAUER

(Loi sur les impôts communaux) :

M. Paul-André KILCHENMANN

AGENDA

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL EN 2014

29 septembre et 1^{er} décembre

Les séances sont publiques

PROCHAINES VOTATIONS EN 2014

28 septembre et 30 novembre

Le bureau de vote est ouvert le dimanche matin de 10h à 11h

N.B. Les enveloppes de vote déposées après 11h00 dans la boîte aux lettres à l'extérieur du collège ne sont pas prises en considération.

Merci d'en prendre bonne note.

Fête du village

Retour en image sur la 7^e édition de notre fête villageoise

Sandro Barbieri



Les effets de la taxe au sac

Le constat est le même dans toutes les communes ayant adopté la taxe au sac ou la taxe au poids: cette taxe a pour conséquence un meilleur tri des déchets. Et lorsque les déchets verts peuvent être séparés des déchets incinérables et être valorisés par une filière de biométhanisation (à la compostière de Chavornay), filière mise en place dans notre commune en parallèle à la taxe au sac en 2013, l'effet est évident :

Il y a eu un net transfert des déchets organiques des poubelles de ménage vers les conteneurs verts vidangés en « porte à porte » le mercredi après-midi : de 2012 à 2013, le tonnage et le coût des déchets incinérables des ménages ont été grosso-modo réduits de 50% ; par effet de compensation, il y a de nouveaux frais pour

la filière compost : 14'000 francs pour environ 65 tonnes de déchets verts récoltés. Les déchets verts de taille d'arbres et haies ainsi que les gazons continuent d'être récoltés à Epautheyres en quantité semblable aux années précédentes.

Attention: les déchets organiques de cuisine (restes de repas, épluchures,...) doivent être impérativement mis dans des sachets plastiques biodégradables ; si trop de sachets en plastique non biodégradable sont utilisés, la compostière de Chavornay pourrait nous refuser nos déchets verts. De même évitez absolument de laisser des plastiques dans vos déchets de branches et gazon à Epautheyres : le compost qui en résulte par broyage devient impropre à l'agriculture.

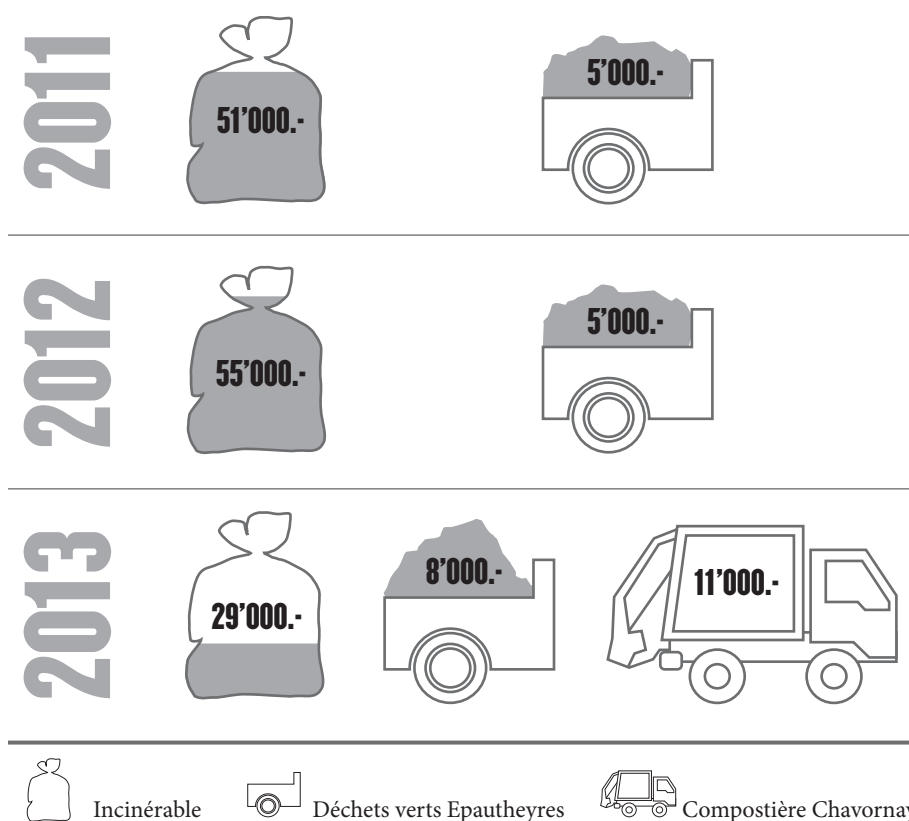
Il y a plastique et plastique

Ainsi que la Municipalité l'a annoncé par son dernier bulletin officiel d'information (en juillet), le « big bag » pour objets et récipients en plastique dur a dû être supprimé à Essertines ; la déchetterie étant sans surveillance du lundi au samedi matin, trop de personnes y déposaient toute sorte de déchets qui n'avaient rien à y faire, du plastique mou aux bouteilles en PET, déchets qui devaient être triés ensuite par l'employé communal. De manière générale les récipients, en plastique ou non, contenant encore des produits chimiques connus ou inconnus, doivent impérativement être apportés au fournisseur ou déposés au local des déchets spéciaux à Essertines.

Du nouveau : des commerces grande surface commencent à proposer à leur clientèle des endroits avec conteneurs pour tri sélectif des plastiques. Renseignez-vous, faites pression ! Le combat contre les excès d'emballages doit se faire en amont du client final !

- DIDIER PLANCHE, PHILIPPE DIND

Coût (en CHF) de transport et de traitement des incinérables (sacs taxés) et des déchets verts.



RAPPEL

Couches-culottes

Les parents, grands-parents et mamans de jour déposent parfois les cornets ou sacs transparents remplis de couches-culottes le vendredi à côté des sacs taxés de déchets ménagers pour la tournée de ramassage de la STRID. Or le camion n'est pas équipé pour prendre en charge séparément les deux types de sacs ; rappelons que le ramassage des couches-culottes, gratuit pour les parents, doit pouvoir être fait à part pour permettre la facturation à la commune.

C'est pourquoi nous demandons expressément à chacune et chacun de déposer les sacs transparents remplis de couches culottes dans les conteneurs à disposition : à Essertines à la déchetterie, à Epautheyres devant le collège et à Nonfoux à proximité du bâtiment où se trouve le pilier public.

Le plastique, c'est fantastique

IL EXISTE UNE MULTITUDE DE PLASTIQUES DIFFÉRENT. COMMENT LES TRIER CORRECTEMENT, ET COMMENT FAIRE POUR LES RECONNAÎTRE PLUS FACILEMENT? SUIVEZ LE GUIDE.

1

Plastiques mous

Emballage de nourriture, barquettes, films en polyéthylène, emballages composites (tels que les briques de lait composées de carton et de plastique), sacs à provision en plastique en fin d'usage,...

→ dans les sacs poubelles taxés → usine d'incinération, valorisation thermique

2

Bouteilles de boisson PET

Toutes les bouteilles utilisées pour un contenu qui se boit: eau minérale, Rivella, Coca, limonades,....).

→ dans les conteneurs à récupération de PET-Recycling Schweiz → recyclable dans de nouvelles bouteilles en PET, permet des économies de matière et d'énergie; quatre de ces conteneurs à PET sont disponibles dans notre commune, réparés sur le territoire

Autres bouteilles en PET

Les bouteilles en PET ayant contenu d'autres liquides que ceux indiqués ci-dessus, par exemple huile, vinaigre, shampoing, gels douche,.... doivent être mises dans les sacs poubelle; elles ne sont pas recyclables avec le PET des bouteilles de boissons

3

Plastiques durs

Emballage de produits de nettoyage, de poudre à lessive, pots de fleurs et vases en plastique, ...

→ récipients vides à mettre dans le « big bag » de la déchetterie à Epautheyres

→ recyclage sous forme de granulés pour fabrication de nouveaux objets lorsque la filière existe, ou incinération avec valorisation thermique si pas d'autres solutions momentanément; mettre ces emballages en plastique dur dans votre sac poubelle n'est pas interdit, mais selon le volume, cela peut remplir votre sac taxé un peu plus vite que souhaité...

4

Polystyrène

Sagex d'emballage ou d'isolation thermique

→ En petite quantité et propre, le sagex (qui se recycle facilement) peut être mis dans les sacs de Swisspor à la déchetterie d'Essertines (local des déchets spéciaux). Le sagex sale (ayant contenu de la nourriture, par exemple) doit être mis dans les sacs poubelle; en grande quantité, les restes d'isolation thermique doivent être repris par le fournisseur

Communes vaudoises et liaisons internet

S'il est un domaine où règnent des inégalités flagrantes, c'est bien dans celui de l'accès à internet: dans certaines régions du canton, le débit minimum fourni par les opérateurs est au-dessous du seuil du service universel (2 Mbits/s) et dans d'autres (les communes-ville en particulier), les débits sont largement au-dessus de ce seuil.

Dans notre commune, Epautheyres et Essertines sont bien desservis, Nonfoux est dans une situation juste satisfaisante, mais les conditions sont mauvaises à La Robellaz, ce qui a motivé l'interpellation de Christophe Delay à la séance de conseil communal du 30 septembre 2013. A l'instigation de communes de la Broye mécontentes des prestations internet insuffisantes de Swisscom, le GTCIPC (Groupe de Travail sur la Connexion Internet des Petites Communes) a été créé au début de 2013. Les syndicats des communes concernées, y compris Essertines depuis fin 2013 et des représentations des associations de communes en font partie. Les réunions organisées jusqu'ici ont permis:

- ▶ de rencontrer des conseillers d'Etat Noria Gorrite et Philippe Leuba pour sensibiliser le canton à la problématique que soulève l'inégalité de traitement des communes et des citoyens de notre pays.
- ▶ de dresser, grâce à la collaboration de la Direction des Services Informatiques de l'Etat de Vaud, la cartographie des infrastructures internet existantes dans les communes, ce qui a permis de mettre en évidence celles qui ne sont pas satisfaites du tout (près de chez nous Chêne Pâquier, Démoret et Molondin) et celles qui, comme Essertines sont partiellement satisfaites, mais avec de grandes insatisfactions locales (La Robellaz).

PHILIPPE DIND

Prochaines étapes pour cette fin d'année:

- présentation des résultats des travaux du GTCIPC aux conseillers d'Etat concernés
- rencontre de préparation DSI-Swisscom en vue de la demande d'amélioration des débits internet
- rencontre officielle entre une délégation du GTCIPC, du Conseil d'Etat et de la Direction de Swisscom



Bon anniversaire Edith !

Madame Edith Gonin-Zbinden a fêté ses 90 ans en août dernier.

Le 13 août dernier, Madame Edith Gonin-Zbinden a pu fêter ses 90 ans à son domicile de la rue de l'Eglise 13 à Essertines.

Elle a notamment eu le plaisir de recevoir la visite de M. le Syndic, Philippe Dind, et de la secrétaire municipale, Mme Alice Gonin qui lui ont apporté les félicitations et un généreux cadeau de la Commune, ainsi que de M. le Pasteur de la Paroisse du Sauteruz, M. Frans von Binsbergen. S'en est suivi une petite cérémonie qui a réuni enfants, petits-enfants, voisins et délégués des Autorités autour d'un sympathique apéro.

-

H. BUCHER

Epautheyres s'est mis à table

Souper canadien

Une fois de plus ce repas a été l'occasion de réunir ensemble les anciens et nouveaux habitants. A cause du temps incertain les tables étaient placées à l'abri dans la grange de la famille Blanchard, située en face de l'ancienne laiterie comme carrefour de rencontre. La convivialité n'était pas le seul élément clé de ce repas, mais aussi la rencontre et échange entre voisins d'horizons différents résidant dans le même lieu. Cette année la date avait été avancée pour le samedi de l'avant dernier week-end de la semaine précédent la reprise scolaire. Ce ne fut pas la seule nouveauté, une broche sur inscription fut proposée, en plus des grills mis à disposition pour tous.

Un grand merci à tous ceux qui y ont participé, la famille Blanchard et aux organisateurs. Rendez-vous donné à l'année prochaine.

-

J. RUFER

Souper des dames

Chaque année, une activité sympathique regroupe les dames d'Epautheyres autour d'un repas dans un restaurant de la région. Cela contribue à renforcer les liens entre les femmes du village et à intégrer les nouvelles habitantes.

Le concept est de changer d'organisatrice et de lieu chaque année afin de découvrir de nouveaux restaurants. Cette année, nous étions une vingtaine à nous rendre en covoiturage au restaurant de la Croix Fédérale à Champvent, où tout le monde a apprécié les menus proposés.

Je me réjouis de partager à nouveau ces moments d'échanges l'année prochaine.

-

L. RUFER

ANNONCE

Invitation

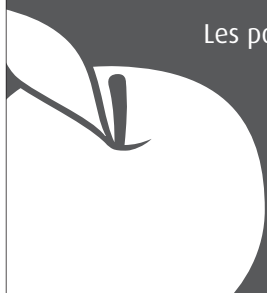
A notre semaine action

Du 6 au 11 octobre

Les pommes et les poires sont à 2.-/kg
(sauf Boskoop à 2.50/kg)

A votre service de 9h à 12h
et de 14h à 18h

Roland Gonin et Mady
1417 Essertines/Yverdon
024 435 17 87 - 079 346 23 68



Marché de Noël

Comme à son habitude le marché de Noël d'Essertines aura lieu le premier weekend de décembre soit les 6 et 7 décembre. Plus d'une vingtaine d'artisans ont répondu présents pour cette cinquième édition. Venez nombreux admirer leur travail et n'hésitez pas à venir vous restaurer pour le repas de midi. Alors tous à vos agendas!

Né pour lire

Né pour lire veut sensibiliser les parents à l'importance de dialoguer avec leurs jeunes enfants, de leur raconter des histoires et de découvrir les livres avec eux. Pour ce faire, Ruth Perret anime des moments de lecture pour les enfants de 6 mois à 5 ans à la Bibliothèque d'Essertines.

Voici les prochaines dates (de 10h à 11h):

- 1, 14 et 31** octobre
- 11 et 25** novembre
- 8 et 18** décembre.

AGENDA 21

Retenez dès maintenant cette date : Mardi 4 novembre à 20h.

«Construire une prospérité sans croissance»

Conférence-débat organisée par le Forum Agenda 21 à la salle de La Balance. Avec M. Jacques Mirenowicz, rédacteur et animateur de La Revue Durable

La Caza

L'Espace jeunes La Caza est ouverte aux jeunes entre 12 et 18 ans habitant dans la région du Gros de Vaud. C'est un lieu qui offre aux jeunes la possibilité de se rencontrer, de participer à des activités répondant à leurs attentes et de s'investir dans la vie de la maison. Des animateurs socioculturels sont à l'écoute des jeunes. Ils assurent plusieurs missions tels que la prévention, l'accompagnement des jeunes dans la mise en place de projets individuels ou de groupes et si nécessaire, ils orientent les jeunes vers les structures pouvant répondre à leurs besoins.

Aussi, depuis peu, La Caza souhaite louer ses locaux, pour un montant symbolique, à des personnes vivant dans la région et souhaitant exercer leur pratique artistique, culturelle, sportive ou autres à Echallens.

En effet, nous avons envie que notre région ne devienne pas une région dortoir. Pour ce faire, et à notre échelle, nous voudrions permettre à ses habitants, sans aucune limite d'âge, de pouvoir pratiquer des activités de tout genre au plus près de leur lieu d'habitation.

Si vous êtes intéressé par la location de nos locaux ou si vous avez des questions, veuillez prendre contact avec l'équipe d'animation de La Caza pendant les heures d'ouvertures (soit le mercredi après-midi, le vendredi à partir de 16h et le samedi après-midi) au 021.883.10.00 ou par mail à anim@lacaza.ch

-
CLÉMENTINE TUDEAU
Animatrice Socioculturelle

Rendez-vous traditionnels de cette fin d'année.

La société de gymnastique d'Essertines vous convie à ses traditionnelles soirées gymniques qui auront lieu les **28 et 29 novembre dès 19h30.**

Cette année encore, nous avons confié la réalisation de la soirée à M. Jean-Michel Gavin qui a écrit une pièce complète en incorporant les numéros gymniques.

La société de jeunesse vous attend nombreux le premier samedi de décembre - **le 6 décembre** - pour le Téléthon. La société cuisine la traditionnelle soupe aux pois au terrain de foot pour apporter son aide en faveur du Téléthon Suisse.

Ne manquez pas le marché de Noël qui se tiendra le premier week-end de décembre.

La Société de Tir des Mousquetaires du Buron vous donne rendez-vous à son traditionnel loto annuel qui aura lieu le **samedi 13 décembre dès 20h00.**

Ce loto se joue selon le système vaudois «chaque quine est payée». Des séries spéciales se jouent au carton plein. Nous vous attendons nombreux sur les bancs de la Grande Salle d'Essertines!

**LA PREMIÈRE SÉRIE EST GRATUITE
OUVERTURE DES PORTES À 19H30.**

ANNONCE



naturopathe
réflexologue
thérapeute DORN
massage de BREUSS

www.naturoreflex.ch

Béatrice Bliesener | Naturoreflex | 079 297 04 87 | beatrice@naturoreflex.ch | agréée ASCA



Fondue
EN CALÈCHE

EXPÉRIENCE GOURMANDE

Venez savourer une fondue dans un lieu insolite!

A.-F. Besson & U. Leibundgut • 079 257 55 10 • 1417 Nonfoux

La nuit des contes à Essertines

La bibliothèque participe à la nuit des contes 2014 pour fêter ses 10 ans.

Depuis bientôt 10 ans, notre petite structure est installée dans les locaux d'une ancienne salle d'école de la commune et nous avons la chance d'être bien situé; juste en face des bureaux de la commune. Afin de marquer d'une pierre cet anniversaire, nous vous proposons, pour la première fois la participation à la nuit des contes 2014.

Cet événement permet de réunir toutes les générations pour un moment particulier et magique autour des histoires. Les contes émerveillent les enfants et sont très appréciés des adultes et des aînés. Ils représentent un moment de partage et rapprochent les individus par l'ambiance qu'ils créent dans les lieux qui les accueillent. Cette tradition orale permet également de rappeler l'importance et l'intérêt des histoires pour nourrir notre imaginaire collectif.

Animations, thé et café

Durant cette soirée, vous pourrez apprécier des temps de contes et des moments de partages qui animeront les locaux. Thé - Café - petites collations à disposition. Justement certaines rumeurs annoncent une belle surprise: en effet, l'ancien local qui abritait la banque Raiffeisen, peu utilisé jusqu'à présent va subir une petite cure de jouvence, et nous vous invitons donc à venir tous voir le résultat de plus près.

Mais encore...

L'informatisation des prêts de livres est prévue d'ici fin 2014 début 2015, ceci avec l'appui financier de la municipalité de notre commune et avec le soutien de l'Ecole Technique de Ste-Croix pour la partie informatique. En effet, un petit groupe d'étudiants viendra nous prêter mains

fortes pour ce changement très attendu! Notre catalogue étant relativement ancien, il faut absolument, avant l'implantation de ce projet d'informatisation, effectuer un tri (désherbage en terme technique). Cette étape sera entreprise dès septembre 2014.

Appel à la population

Pour ce changement il serait utile de pouvoir bénéficier d'un soutien de la population. Une petite activité qui consiste à trier les livres selon certains critères et de noter les numéros éliminés du lot principal. Dans un deuxième temps une fois que les codes numériques seront imprimés il faudra les appliquer à l'aide d'un petit plastique sur les livres. D'avance merci à celles et ceux qui ont un peu de temps à offrir pour ces deux types de petits travaux propres et simples. Si vous êtes partant, merci de contacter Ariane Kapps au 024 435 10 73 (début de soirée) pour tous renseignements et questions. Ou mieux encore passez à la bibliothèque pour en parler... La bibliothèque est ouverte le lundi soir de 19h30 à 21h00 ou le samedi matin de 10h00 à 11h30 (hors vacances scolaires).

Merci à toutes les personnes qui œuvrent dans l'ombre depuis des années afin d'offrir à la population de notre commune ce petit bijou que beaucoup nous envient!!! Merci également à la Municipalité pour son soutien et sa disponibilité!

ARIANE KAPPS

**La nuit des contes, bibliothèque d'Essertines/Yverdon :
le 14 novembre 2014
dès 16h30 jusqu'à 21h.**



Quelques enfants participant à une lecture à la bibliothèque.

Images d'autrefois et d'aujourd'hui

Le collège d'Essertines

Photo datant de 1935 représentant les abords du Grand Collège d'Essertines. Sur cette photo, nous voyons des écoliers poser pour la photo sur l'actuelle place de jeux. Derrière eux prenait place un petit jardin potager, A l'emplacement actuel de la cour de récréation, le bâtiment abritant la Forge des Rochat cotoyait les élèves jusqu'en 1960, date de sa démolition.

On remarque également la présence, sur la droite de l'image, d'un tilleul appartenant au restaurant de la Balance. Aujourd'hui la salle attenant au restaurant, commencée en 1939, puis arrêtée pendant la guerre et finalement terminée en 1941-1942, a remplacé l'arbre devenant trop imposant.



Le grand collège d'Essertines avec les deux cours de récréation

Photo de 1935 du grand collège (à droite) et de la Forge des Rochat (à gauche).

